

Recyclage Habilitations électriques : B0 – H0 – H0V Chargé de chantier ; BP



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Formation Continue - Sécurité et prévention des risques professionnels

Intervenir en toute sécurité et prévenir le risque électrique

Objectifs :

- Sensibiliser aux risques électriques le personnel électricien chargé d'exécuter des consignations, exécuter ou diriger des travaux hors tension, des interventions d'entretien et de dépannage...
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées
- Être capable de prévenir ou d'agir face à un accident d'origine électrique

Public :

Toute personne étant habilitée B0 ; H0 et/ou H0V Chargé de chantier et/ou BP

Pré-requis :

La (les) habilitation(s) à recycler **sera(ont) identique(s)** à celle présente sur votre titre d'habilitation.

(Fournir une copie de votre titre pour valider votre inscription)

Il est recommandé d'être titulaire d'un titre d'habilitation de moins de 3 ans.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un **réfèrent handicap** étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur notre site [CCI Formation 49](#).

L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

L'évaluation des besoins en formation doit être conduite en amont de la formation par l'employeur. Elle doit prendre en compte l'aptitude médicale pour réaliser ses travaux, le type d'opérations et de tâches à réaliser ainsi que la capacité de la personne à assumer l'opération.

Compétences visées :

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoires, local ou en champ libre) ;
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ;
- Avoir un comportement adapté à la situation : respect des consignes de sécurité, mise en œuvre des procédures de consignation, intervention en cas d'accident.

Points forts :

Indicateurs de satisfaction et de performance :

Une offre riche et diversifiée avec plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur [notre page CCI Formation Continue](#).

Consulter [notre guide](#) pour choisir l'habilitation adaptée à votre besoin

Modalités pédagogiques :

Méthodes :

Une salle avec vidéo projecteur intégré

Plateau technique et équipement électrique en lien avec le métier du stagiaire, permettant les mises en situation.

Fourniture d'un recueil d'instructions générales de sécurité à l'issue de la formation et

INFORMATION

1 jour (7H)

€ 200 €

Session(s) à Cholet
- 15 septembre 2022



Formation certifiante - Eligible CPF -
Compte Personnel de Formation

Recyclage Habilitations électriques : B0 – H0 – H0V Chargé de chantier ; BP



Formation Continue - Sécurité et prévention des risques professionnels

d'un titre d'habilitation à faire valider par l'employeur.

Equipement matériel :

La CCI de Maine et Loire vous accueille en proximité dans ses 3 établissements de Formation à Angers, Cholet et Saumur. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur notre site Web [CCI Formation 49](#), nos trois campus, ateliers techniques, laboratoires

Equipe pédagogique :

Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Validation / Certification :

A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Passage de l'habilitation :

Epreuve théorique : Test QCM de 20 min à 1 heure

Epreuve pratique : Mise en situation de 5 à 30 minutes

Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré.

Recyclage Habilitations électriques : B0 – H0 – H0V Chargé de chantier ; BP



Programme :

Ce programme abordera pour les habilitations de la formation les points suivants :

Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur ;

Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux ;

Maitriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique ;

Baliser et surveiller la zone des opérations

Rédaction des documents applicables et compte rendu

Mise en œuvre des procédures de consignation

Surveillance d'une zone d'essais

Intervention en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie

Programme détaillé :

RAPPELS :

Domaines de tension ;
 Définitions ;
 Distances de sécurité par rapport aux pièces actives ;
 Statistiques des accidents du travail ;
 Mécanismes des électrisations (contact direct ; contact indirect ; exemples d'accidents réels ; analyse des risques ; diverses façons d'être électrisé) ;
 Le court-circuit ;
 L'induction ;
 Effets physiopathologiques ;
 Habilitation ;
 Le surveillant de sécurité en matière d'électricité ;
 Obligations de l'employeur ;
 Protection contre les contacts directs.

MISE A JOUR DES CONNAISSANCES

Nouveaux textes réglementaires
 Nouvelles normes
 Nouveaux matériels et équipements utilisés
 Nouveaux documents écrits
 Cas des entreprises intervenantes et des chantiers
 La responsabilité pénale en cas d'accident du travail.

INCIDENTS OU ACCIDENTS (RAPPELS)

Incendie d'origine électrique
 Notions de secourisme
 Enceintes confinées et/ou exigües.

RAPPEL DES RESPONSABILITES DE CHACUN



RETOUR D'EXPERIENCE

APPLICATION PRATIQUE

Mise en situation de travail au centre de formation
Examen des risques
Etude et application des instructions de sécurité générales et particulières.

Ce programme est actualisé suivant les décrets : 2010-1016, 2010-1017, 2010-1018, 2010-1118, 2010-301. Dans ce cadre, le recueil de prescriptions UTE C 18-510 a été transformé en Norme NF C 18-510 et rendu d'application obligatoire par son intégration au Code du Travail depuis le 1er juillet 2011.